



à propos d'un futur mariage mixte et les démarches a suivre....

Par **onguiba**, le **04/06/2013** à **23:13**

bonsoir à toutes et à tous,tout d'abord merci de votre attention et j'espère être clair dans mes propos.

je suis en couple depuis 1 an et demie avec un jeune homme qui avait un statut étudiant à l'époque ou nous nous sommes rencontrés sont titre est expiré depuis septembre 2012.

nous nous sommes pacsé en janvier 2013,et envisageons de nous marié nous avons rendez vous pour le dépôt de dossier de mariage à la mairie au mois de juillet.

plusieurs question me vienne après avoir lu certains post:

-avant le dépôt de dossier de mariage devrions nous déposer un dossier à la préfecture pour une demande de titre vie privée et familiale via le pacse.

-ensuite comment ce passe les chose après le mariage,nous habitons dans le 49,dans notre ville il y'a une sous-préfecture sinon la grande préfecture n'est pas loin,nous devons prendre rendez-vous après le mariage ou nous déplacer directement à la préfecture ou sous-préfecture le lundi qui suit notre union.

merci de vos réponse

Par **onguiba**, le **05/06/2013** à **12:09**

merci pour votre réponse

je suis partagé entre les deux cas si je dépose le dossier via le pacs sachant qu'on va se marié sa nous fait engagé deux procédures moi je voulais déposé le dossier via le pacse pour pas qu'on soit embêter à la mairie pour le mariage,pour leur prouver que c'est un mariage d'amour et pour rien d'autre.

Par **onguiba**, le **05/06/2013** à **13:31**

notre département est de droite.le maire est de droite et la préfecture ou nous devons aller est de droite aussi.

mon chéri est sur le territoire depuis 2007 est rentré avec un visa long séjour et cela ne fais que 1an qu'il est sans papiers,je me dis qu'il y a des cas plus inquiétant que le notre mais bon on sait jamais sur qui on tombe.

cela dis vous avez eu beaucoup de chance d'avoir été régulariser avec le pacse on nne voit pas beaucoup de personne qui on été régularisé via le pacse

Par **onguiba**, le **05/06/2013** à **20:49**

je vous remercie pour vos réponses

Par **hadjara**, le **07/06/2013** à **22:17**

bah moi je voudrais aussi que vous m'aidiez au fait moi je suis sénégalaise et mon fiancé vie au Sénégal il est portugais résident en Belgique mais il c'est installé ici depuis 11ans et par 1 fois par mois régler ses affaires en Belgique on a décidé de se marier mais il faudra qu'il fasse une déclaration au Portugal comme quoi on se marie mais on ne comprend pas trop comment procéder vous pouvez nous aider s'IL VOUS PLAIT!!!

Par **amajuris**, le **08/06/2013** à **13:30**

bjr,

vous êtes sur un site juridique français et selon votre message le droit français n'est pas concerné par votre situation.

vous devez vous renseigner auprès de vos consulats respectifs.

cdt